

On m'accuse d'avoir volé

Par Agatha 81, le 07/11/2019 à 15:59

Bonjour,

Je suis assistante de vie à domicile. La fille de ma cliente, qui habite depuis 4 mois chez sa mère, m'accuse de lui avoir volé de l'argent qu'elle s'est fait au black, et des bijoux. Est-ce que je peux porter plainte?

Merci.

Par jos38, le 07/11/2019 à 17:55

bonsoir. c'est à elle de prouver que vous avez volé, que ce soit de l'argent au black ou pas. avez-vous prévenu votre direction?

Par Agatha 81, le 07/11/2019 à 18:07

Oui j'ai prévenu la structure avec qui je travaille ils sont au courant.

Par **Agatha 81**, le **07/11/2019** à **21:52**

Pour me protéger je peu porte plainte ?

Par jos38, le 08/11/2019 à 14:00

bonjour. non. le mieux est que votre direction ne vous envoie plus chez cette personne. que vous a t'elle dit au sujet de cette accusation?

Par Agatha 81, le 12/11/2019 à 15:34

Ma direction a clôturé le compte et demande à cette personne d'aller chercher une autre auxiliaire de vie dans une autre structure.

Car elle ne veux envoie une autre personne pour que sa recommence.

Mes je suis allée quand même au commercia posse une main coulante pour abus moral.

Par jos38, le 12/11/2019 à 16:23

bonjour. ce genre d'incident arrive assez souvent mais c'est plutôt du fait des personnes âgées qui perdent la mémoire. votre direction a bien réagi